Cour des comptes
République et canton de Genève

L'INTERVIEW DE MARIE NICOLLET
DE L'UNITE DE REVISION



Derrière chaque projet ou mission, il y a des personnes engagées et passionnées. Aujourd'hui, nous vous proposons de faire connaissance avec Marie Nicollet, qui nous partage son quotidien, ses motivations et ce qui la fait vibrer au sein de la Cour des comptes.

Pouvez-vous vous présenter et décrire brièvement votre rôle au sein de la Cour des comptes ?

Je m'appelle Marie, j'ai 32 ans et je travaille dans l'équipe révision de la Cour des comptes depuis octobre 2023. Avant de rejoindre la Cour des comptes, j'étais active dans le milieu de la fiscalité. D'abord dans le domaine public, puis chez un conseiller fiscal privé.

Ma mission principale à la Cour des comptes est la révision des comptes de l'Etat. Chaque année, mon équipe effectue différents travaux afin de s'assurer que les états financiers du canton sont corrects au regard des normes applicables. Par cet intermédiaire, nous contribuons à la surveillance ainsi qu'à la bonne gestion de l'Etat. Nous assurons également la révision des comptes consolidés du canton de sorte que notre périmètre d'intervention est plutôt large.

En quoi consiste concrètement votre métier au quotidien ?

En périodes de pré-bouclement ainsi que de bouclement (soit plus concrètement de septembre à mars), nos travaux consistent à s'assurer que les chiffres qui composent les états financiers ainsi que les états financiers consolidés du canton sont corrects. Pour ce faire, nous procédons de plusieurs manières.
Nous menons différents entretiens, principalement avec la Direction générale des finances de l'Etat ainsi qu'avec différents responsables au sein de Départements / services / offices de l'Etat qui sont susceptibles de nous fournir des informations pertinentes pour nos travaux.

Nous nous assurons également que des contrôles sont en place au sein des services et/ou offices pour assurer une correcte comptabilisation des revenus et charges. Nous effectuons aussi différents tests, revues analytiques ou encore plausibilisations sur les montants comptabilisés afin d'en valider le bien-fondé. Dans ce contexte, nous avons régulièrement contact avec des contrôleurs de gestion, comptables, etc.

Notre responsabilité est de pouvoir assurer aux citoyens genevois que les comptes sont exempts d'erreurs qui biaiseraient une lecture appropriée des états financiers.

En dehors des périodes de pré-bouclement et de bouclement, notre rôle est d'anticiper diverses problématiques comptables pour la clôture à venir. Nous menons également diverses réflexions pour améliorer le processus de révision des états financiers du canton. Cela peut être en termes de planning ou d'organisation par exemple.

Enfin, il nous arrive de participer à des missions d'audit pilotées par le secteur de l'audit de la Cour des comptes.

Quels sont aujourd'hui les principaux défis ou enjeux liés à votre fonction ?

Les normes sur lesquelles nos travaux se basent évoluent et deviennent de plus en plus exigeantes. Cela implique souvent plus de travail de la part de notre équipe pour continuer à respecter les prescriptions desdites normes. L'enjeu est de continuer à avoir des ressources efficaces nous permettant de fournir un travail de qualité en tenant compte de ces exigences supplémentaires.

Qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre métier et quelles évolutions voyez-vous pour l'avenir ?

L'aspect le plus motivant de mon métier est de pouvoir contribuer à garantir aux citoyens genevois que l'Etat et ses finances sont correctement gérées. Cela donne un sens concret à notre travail.